

E-learning Starter Pack e-Facture : Les Bases Essentielles

Présentation

À partir du 1er septembre 2026, la loi de finances imposera à l'ensemble des entreprises établies en France d'émettre des factures électroniques dans le cadre de leurs transactions commerciales inter-entreprises. Cette réforme va donc avoir des impacts majeurs sur votre fonctionnement. À travers 4 e-learning, d'une durée totale de 1h30, vous découvrirez les informations essentielles pour comprendre l'écosystème de la réforme et mettre en œuvre les actions indispensables à toutes vos transactions commerciales.

Durée : 1,50 heures (0 jours)

Tarif INTRA : Nous consulter

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation les apprenants seront capables de :

- Appliquer les obligations liées à la réforme de la facture électronique
- Comprendre le rôle de l'annuaire des destinataires publics et assujettis
- Appréhender l'utilité et le fonctionnement du cycle de vie d'une facture
- Comprendre les modalités du e-reporting B2Bi ou B2C

Prérequis

Aucun pré-requis

Public

Différents types de collaborateurs aux métiers différents sont concernés :

- Managers, gestionnaires de facturation, équipes d'administration des ventes, équipes comptabilité, équipes DSI.

Programme de la formation



Appliquer les obligations liées à la réforme de la facture électronique

- Les obligations liées à la réforme
- Le rôle des acteurs de la réforme et leur fonctionnement
- Les spécificités de la réforme

Comprendre le rôle de l'annuaire des destinataires publics et assujettis

- Le rôle de l'annuaire et son fonctionnement
- Les actions à réaliser par vos soins

Appréhender l'utilité et le fonctionnement du cycle de vie d'une facture

- L'utilité du cycle de vie d'une facture B2B domestique
- Les différents statuts associés à une facture
- Quelques impacts des statuts d'une facture sur les processus et outils d'une entreprise
- Les autres cycles de vie des factures (B2C et B2B internationales) et des données de facturation réglementaires à transmettre au PPF

Comprendre les modalités du e-reporting B2B ou B2C

- Une définition du e-reporting
- Les périodes de déclaration et les délais de transmission à l'administration fiscale
- Les données à transmettre dans le cadre du e-reporting
- Les modalités de transmission
- Des cas d'usage pour illustrer cette nouvelle obligation

Organisation

Formateur

Les e-learning sont conçus par les ingénieurs pédagogiques du Learning Lab de Docaposte Institute, spécialistes de la confiance et de la transformation numériques. Leur expertise s'appuie sur une solide expérience terrain et, lorsque nécessaire, sur la contribution d'experts métiers et de juristes, afin de garantir la fiabilité et la précision des contenus.

Moyens pédagogiques et techniques

- Des ressources variées sont utilisées pour renforcer l'apprentissage et rendre le contenu ludique et attractif : textes interactifs, images interactives, processus, votes, jeux, vidéos, sons...
- Le contenu du e-learning s'adapte au niveau et au rythme de progression de chaque apprenant grâce à une technologie d'adaptive learning.
- À la fin de chaque module, l'apprenant peut télécharger une valise pédagogique contenant des documents essentiels.

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

Des évaluations sont proposées tout au long du parcours :

- Des évaluations formatives en format jeu, à l'intérieur des modules : QCM, réponse mystère, master mot, étiquette.
- Une évaluation finale (à la fin du module) en format QCM, QCU : validée si le score est supérieur à 80 % de réussite globale.

Accessibilité

Nos e-learning peuvent être adaptés à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.